

Référence : C.1 – C.1.3 – 4 - CCVBA



ACCOMPAGNEMENT DES CRECHES A L'OBTENTION D'UN LABEL DURABLE

Soutenir la mise en œuvre au niveau pertinent des solutions de prévention, de sensibilisation et d'information sur la bonne gestion des déchets

ACTEUR ET TERRITOIRE



Communauté de communes Vallée des Baux – Alpilles
23 avenue des Joncades Basses
13210 Saint Rémy de Provence

Corinne GUINTINI

Directrice Aménagement et développement durable

corinne.guintini@ccvba.fr

CONTEXTE

La Communauté de Communes Vallée des Baux–Alpilles promeut la collecte sélective auprès de ses habitants, et notamment des enfants. Les établissements d'accueil de la petite enfance sont en effet des lieux propices aux changements de pratiques pour les professionnels du secteur et des lieux d'apprentissage au développement durable pour les enfants comme pour les parents. La Communauté de communes souhaite donc s'appuyer sur son service d'éducation au développement durable pour accompagner les crèches du territoire à réfléchir à leurs pratiques sur les thèmes de l'alimentation, des produits d'entretien, de l'énergie, de l'eau, du bâtiment, de la pédagogie et des déchets. La Communauté de communes souhaite faire bénéficier à ses structures de petite enfance d'un audit complet sur ces différentes thématiques. Les déchets ont l'avantage d'être une porte d'entrée transversale : ils peuvent être, d'une part, traités en tant que tels (réduction, réemploi : emballages, couches, jouet, mobilier...), mais également être traités pour des actions relatives à l'alimentation (notamment à travers le gaspillage alimentaire), les produits d'entretien (nettoyer sans polluer), l'hygiène et la pédagogie.

La Communauté de communes souhaite donc proposer un audit aux structures de la petite enfance sur les sept thématiques déclinées supra et inciter celles-ci à obtenir un label durable (accompagnement et suivi pendant 18 à 24 mois), établir un projet en fonction du projet de l'établissement et des ateliers de sensibilisation au tri par le service d'éducation au développement durable.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Générer des prises de conscience, des modifications de comportement en proposant un projet de territoire, de manière à faire naître des suggestions d'évolution dans la gestion courante, notamment celle des déchets.
A travers cette démarche de labélisation des crèches, la CCVBA souhaite poursuivre et accompagner les crèches en leur donnant les mesures visant à la réduction de l'impact environnemental de ces points d'accueil de la Petite Enfance sur son territoire.

Objectifs quantitatifs

Réduction des déchets, en mettant en place différents contenants de pré collecte et de collecte, guider et accompagner le personnel sur les bonnes pratiques de réduction des déchets, sur la réduction des emballages, couches, jouet, mobilier..., mais également sur des actions relatives à l'alimentation notamment à travers le gaspillage alimentaire, la réduction des biodéchets à travers le compostage et d'autres actions comme l'utilisation de gobelets réutilisables.

Résultats quantitatifs

Nb d'établissement concernés : 8
Tonnage valorisé : **36,4 tonnes par an**

Résultats qualitatifs

Types de flux collectés : OMr, Emballages, biodéchets, papiers

MISE EN ŒUVRE

Description de l'action

Les 8 crèches du territoire se sont engagées dans le programme de labélisation accompagné par l'association « label vie » pour l'obtention d'un label durable.

Le parcours est basé sur différentes étapes, avec pour l'essentiel des formations collectives destinées au personnel des équipes des crèches, mais aussi des temps d'accompagnement plus individuels par structure.

A la fin, l'objectif est la labellisation Ecolocrèche de chacune des huit crèches du territoire.

Etape 1 : engagement des établissements dans la démarche : De mai 2019 à fin 2019

a. Formation « S'engager dans la démarche » pour les 8 responsables des crèches et la personne en charge de la coordination du projet au sein de la Communauté de communes de la Vallée des Baux Alpilles : ces 2 premières journées de formation sur site de la collectivité se sont déroulées le 18/07/2019 et le 26/09/2019 pour 10 personnes.

Deux autres journées de formation se sont déroulées le 24/09/2020 et le 01/10/2020.

Objectifs de la formation :

- Apprendre à piloter un projet environnemental
- Apprendre à réaliser le diagnostic d'une structure d'accueil de Petite Enfance
- Construire une dynamique de progrès engageant les équipes
- Fédérer et animer les équipes autour d'un projet commun.

b. Intégration des 8 établissements dans le réseau Ecolo crèche (400 crèches) : accès à la plateforme en ligne d'échanges de pratiques, accès aux évènements du réseau (2 journées nationales par an et évènements régionaux : conférences d'experts, ateliers d'échanges de pratiques), accès aux études et travaux de l'association (études d'impacts, ...).

c. Diagnostic de départ pour chaque établissement :

- Accès à l'outil de diagnostic en ligne. Cet outil permet à chaque établissement de répondre aux 350 questions portant sur l'ensemble des thématiques du référentiel Ecolo crèche.
- Accès au rapport de diagnostic mettant en évidence les impacts des pratiques de chaque crèche.

d. Réalisation des audits sur site, par un auditeur Ecolo crèche: Contrôle des réponses apportées, mise en exergue des principaux constats.



Les huit crèches des Alpes devraient toutes être labellisées en 2021. Le projet sera ensuite étendu aux écoles de la CCVBA. /PHOTO DR

Planning

Démarrage en mai 2019, poursuite sur chaque crèche du territoire jusqu'à mai 2021 inclus.

Moyens humains

ETP : évalué à 28 jours par an

Moyens financiers

Frais de personnel : 4200€
Achat de prestations d'assistance externe/sous-traitance : 28800€
Achat de biens durables : 800€ (composteurs, bacs collectifs, sacs de collecte papier, gobelets réutilisables).
Frais généraux : 800€
TOTAL : 34.600€

Moyens techniques

Organisation des formations dans les locaux de la CCVBA avec mise à disposition du matériel informatique et mise à disposition du réfectoire pour le déjeuner

Partenaires mobilisés

La CCVBA (chargée d'éducation au développement durable)
Le personnel des crèches
L'association Label Vie avec une responsable régionale et un formateur

RETOURS D'EXPERIENCE ET REPRODUCTIBILITE

Facteurs de réussite

La motivation des équipes a été moteur dans le déroulé de la labellisation, ce qui a permis une cohésion à la fois en interne mais aussi entre les structures. Les bonnes pratiques les retours d'expérience se sont donc naturellement diffusés.

Difficultés rencontrées

La difficulté principale résidait dans le temps disponible de la part du personnel des crèches, notamment pour les sessions de formation. Le turn-over du personnel peut gêner au bon déroulé du processus de labellisation.

Recommandations
